

Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

Date d'émission 2017-02-22

Date de révision 2022-04-20

Version 7

Actif

Version européenne seulement

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Formula A Cleaner** pour Xerox Produits
 Référence 043P00048
 UFI RN10-60HG-Y00Y-8WEM

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyant / Solvant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox AG/SA
 Sägereistrasse 29
 Glattbrugg, 8152
 Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Christoph Schwiezer
 Téléphone 043 / 305 12 12
 Télécopie 01 55 85 76 78
 Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Symbole(s)

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Ne pas fumer
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction
P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

UFI

RN10-60HG-Y00Y-8WEM

2.3 Autres dangers

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger
Eau	75-80	7732-18-5	231-791-2	--	--
Propane-2-ol	5-10	67-63-0	200-661-7	Flam. Liq. 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3	H225 H319 H336
3-Butoxy-2-propanol	5-10	5131-66-8	225-878-4	Flam Liq. 4 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2	H227 H315 H319
Polyéthylène glycol triméthylnonyl éther	<5	60828-78-6	612-043-8	Eye Irrit 2 Aquatic Chronic 3	H319 H412
Xylènesulfonate de sodium	<5	1300-72-7	215-090-9	Eye Irrit. 2	H319
Pyrophosphate tétrasodique	<5	7320-34-5	230-785-7	Eye Irrit 2 Skin Irrit 2 STOT SE 3	H319 H315 H335

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon
Inhalation	Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs
Ingestion	NE PAS faire vomir, Boire beaucoup d'eau, Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente, Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë

Yeux	Irritant pour les yeux
Peau	Peut entraîner une irritation cutanée
Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires, Peut provoquer une somnolence et des vertiges
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée, Voie d'exposition peu probable

Effets chroniques

Toxicité chronique	Aucun effet connu
---------------------------	-------------------

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction appropriés Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau, Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair	41.1 °C
-----------------------	---------

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

Méthode PMCC

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée, Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure, Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
 Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition

7.3 Utilisations finales particulières

Nettoyant / Solvant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite d'exposition Xerox 25 ppm (1-butoxy-2-propanol)
Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Propane-2-ol	STEL 400 ppm TWA: 200 ppm	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun(e) connu(e)

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection des mains Gants de protection.
Protection de la peau et du corps Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

Protection respiratoire Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Incolore
pH	9.6		
Point d'éclair	41.1 °C	Méthode	PMCC
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	89-99 °C		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	2.9 (N-butylacetate=1)		
Volatilité	96.4% (Wt.) N.A. %(Vol.)		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Les valeurs pour isopropanol à 760 mm et 82 °C		
	Supérieure 12%		Inférieure 2%
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	15 mmHg @ 20 °C		
Densité de vapeur	2.07		
Densité	~ 1		
Hydrosolubilité	Complètement soluble		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Aucune information disponible		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner**Polymérisation dangereuse** Aucune polymérisation dangereuse ne se produit**10.4 Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e)

10.6 Produits de décomposition dangereuxDioxyde de carbone (CO₂)**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

Informations sur le produit

Irritation

Irritant pour les yeux et la peau

DL50 par voie orale

> 5 g/kg (rat) Practically non-toxic

DL50, voie cutanée

> 10.2 g/kg (lapin) Practically non-toxic

CL50 par inhalation

> 200 mg/L

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Propane-2-ol	5045 mg/kg (Rat)	4059 mg/kg (Rabbit)	72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
3-Butoxy-2-propanol	5660 µL/kg (Rat)	3100 mg/kg (Rabbit)	
Polyéthylène glycol triméthylnonyl éther	5650 mg/kg (Rat) 7460 µL/kg (Rat)	4780 µL/kg (Rabbit) 8480 µL/kg (Rabbit)	
Xylènesulfonate de sodium	1000 mg/kg (Rat)		
Pyrophosphate tétrasodique		4640 mg/kg (Rabbit)	

Toxicité chronique**Effets chroniques**

Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

Cancérogénicité

Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène

Autres effets toxiques**Sensibilisation**

Non sensibilisant

Effets mutagènes

Indéterminé(e)(s)

Effets sur certains organes cibles

Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Irritation des voies respiratoires

Danger par aspiration

Sans objet

Informations sur d'autres dangers**Propriétés de perturbation endocrinienne**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

Toxicité aquatique aiguë D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

Toxicité aquatique chronique D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Il doit être éliminé conformément à la législation locale, nationale ou internationale pour les liquides inflammables.

Code de déchets du CED 14 06 03*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

UN 1987

14.2 Nom d'expédition

Alcools, n.s.a, (isopropyl alcohol, butoxypropanol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

3

14.4 Groupe d'emballage

III

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

Réglementation	UN/ID No	Nom d'expédition	Classe de danger	Classe de danger subsidiaire	Groupe d'emballage	Exceptions
ICAO/IATA	UN1987	Alcools, n.s.a. (isopropyl alcohol, butoxypropanol)	3	--	III	--
IMDG/IMO	UN1987	Alcools, n.s.a. (isopropyl alcohol, butoxypropanol)	3	--	III	--
ADR/RID	UN1987	Alcools, n.s.a. (isopropyl alcohol, butoxypropanol)	3	--	III	
ADN	UN1987	Alcools, n.s.a. (isopropyl alcohol, butoxypropanol)	3	--	III	

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2017-02-22

Date de révision 2022-04-20

Remarque sur la révision

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H227 - Liquide combustible

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Propane-2-ol	STEL 500 ppm STEL 1250 mg/m ³ TWA 400 ppm	TWA 200 ppm STEL 400 ppm Skin	STEL 400 ppm STEL 980 mg/m ³	AGW 200 ppm AGW 500 mg/m ³	

FDS n° : D-40027

Formula A Cleaner

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
	TWA 999 mg/m ³				

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Propane-2-ol	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	SS-C** TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	STEL 800 ppm STEL 2000 mg/m ³ TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ C	STEL 2000mg/m ³ TWA 500mg/m ³ S*	TWA 500 mg/m ³ Ceiling 1000 mg/m ³ S*
3-Butoxy-2-propanol					TWA 270 mg/m ³ Ceiling 550 mg/m ³ S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Propane-2-ol	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	TWA 200 ppm STEL 400 ppm C(A4)		TWA 400 ppm TWA 980 mg/m ³ STEL 500 ppm STEL 1225 mg/m ³	STEL 203 ppm STEL 500 mg/m ³ TWA 81 ppm TWA 200 mg/m ³

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Propane-2-ol	TWA 900 mg/m ³ STEL 1200 mg/m ³	TWA 200 ppm TWA 490 mg/m ³	TLV 150 ppm TLV 350 mg/m ³ Indicative STEL 250 ppm Indicative STEL 600 mg/m ³	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 250 ppm STEL 620 mg/m ³	TWA 100 ppm TWA 245 mg/m ³ STEL 125 ppm STEL 306.25 mg/m ³

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.